

Communiqué de presse

Vevey, le 10 juin 2025

Comunus SICAV lève CHF 58 millions et franchit un nouveau cap dans son développement

La première augmentation de capital de l'année pour Comunus SICAV a été largement sursouscrite, permettant de lever CHF 58 millions. Cette opération portera la fortune brute du fonds à près de CHF 800 millions d'ici juillet 2025 et renforce sa capacité d'investissement en vue d'une introduction en bourse prévue ultérieurement dans l'année.

Clôturée le 28 mai 2025, cette augmentation de capital s'est accompagnée de l'émission de 324'231 nouvelles actions, portant le total en circulation à 2'915'011. Les nouvelles actions ont été libérées le 6 juin 2025.

Les fonds levés permettront notamment :

- L'acquisition de 6 immeubles résidentiels dans l'arc lémanique, identifiés pour leur potentiel de valorisation à long terme.
- La réduction du taux d'endettement.
- Le financement de travaux sur les immeubles de développement.

Les biens concernés par cette opération sont situés dans plusieurs communes de Suisse romande, notamment à Lausanne, La Tour-de-Peilz, Genève et Villeneuve.

« Cette levée de fonds confirme l'attractivité de notre modèle et la solidité de notre stratégie. Elle marque une nouvelle étape importante pour Comunus, qui continue sur sa trajectoire de croissance. Je tiens à remercier les investisseurs pour leur confiance renouvelée ainsi que toutes notre équipe pour son engagement et sa détermination » indique Julien Baer, CEO de Comunus.

À propos de Comunus

Comunus est un fonds de placement immobilier de droit suisse agréé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). En tant que Société d'investissement à capital variable (SICAV) autogérée, elle dispose de compétences propres en matière de gestion et d'administration de fonds.

Fondée en 2013 par des professionnels de l'immobilier solidement ancrés sur l'Arc lémanique, Comunus concentre son activité en Suisse romande. Elle offre aux investisseurs institutionnels et privés un véhicule de placement collectif dans le domaine de l'immobilier résidentiel.

Le Fonds dirige ses investissements vers des objets principalement résidentiels disposant d'un fort potentiel de rénovation ou de transformation, et vers des projets de construction. La priorité est donnée à des immeubles situés dans des localisations de premier ordre nécessitant une remise en valeur éventuelle.

Pour toute demande d'information complémentaire :

Alexandre Soulas

CPC-PR

soulas@cpc-pr.com

+41 78 253 32 90